

Charlotte et Dino... : Quelques propos irrévérencieux pour toute suite et fin à l'affaire Bellasi

Autor(en): **Rastignac**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 10

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348745>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Charlotte et Dino...

Quelques propos irrévérencieux pour toute suite et fin à l'affaire Bellasi

Modeste comptable, Dino pouvait-il avoir seulement rêvé de se voir un jour hissé au rang de vedette par la seule magie d'une rencontre furtive avec Charlotte? Son talent de fabulateur, encouragé par la haine congénitale d'un avocat rose – à défaut d'être marron – pour tout ce qui a trait aux questions de sécurité nationale, fit d'un simple citoyen le héros médiatique d'un été. Le fameux « creux » tant redouté par les rédactions n'y était pas étranger, on s'en doute.

■ Rastignac

Sur la base des seuls propos non confirmés de Bellasi, la grande guillotine se mit hâtivement en marche, fauchant tête après tête. Et puis, le mal irrémédiablement fait, avocat et grand inquisiteur national s'en vinrent, la tête faussement basse, faire amende honorable... Battant sa coulpe, le comptable avouait avoir menti et mené tout le monde en bateau. Il y eut jusqu'à notre ministre de la Défense, encore ébranlé par sa défaite sur le front du sport, pour vaciller sous ce coup bas et le répercuter à foison dans son administration, ce qui n'a pas manqué de susciter quelques interrogations chez l'observateur que nous sommes.

La réaction disproportionnée de nos autorités, toutes excitées par la découverte d'une banale collection d'armes, laisse songeur. Comment peut-on se laisser aller à évoquer une armée secrète sur la base d'un stock aussi disparate? N'importe qui aurait eu l'intelligence d'équi-

per ses « guerriers de l'ombre » avec un type limité d'armes, ne serait-ce que pour des raisons de logistique ou d'instruction... Pas à Berne, semble-t-il. Pourquoi les stocker chez un armurier quand notre pays ne sait plus que faire de ses bunkers? Serait-ce que, avec tous les ratés qui entourent la nouvelle législation sur les armes, il soit apparu opportun d'avoir un mauvais exemple à offrir en pâture?

Las, il semblerait que même cet humble machiavélisme n'ait effleuré personne. La triste réalité veut que quelques pétoires suffisent pour qu'au Ministère public on sonne le tocsin. Ah, si on pouvait faire de même à la vue des bandits de tous poils qui se pavanent alentour!

D'autre part, que penser de la célérité avec laquelle on montra les « criminels » du doigt? Est-ce réellement la bonne façon de faire le ménage à la tête de services de l'administration? Ne saurait-on justifier sans scandale la refonte d'un système? Etranges pratiques, fruits – à n'en pas douter – de

ce travers, fort heureusement encore alémanique, qui consiste à honorer le *Blick* plus que Dieu. Un système sain n'aurait accepté pareille fibrillation de la part de nos « responsables ».

Fantasme politique ou fantôme raclant de ses chaînes rouillées les couloirs du DDPS, « l'armée secrète » traîne des odeurs de Commission d'enquête parlementaire dans les plis de son suaire! Or, existe-t-il des services de renseignements sans activités occultes ni droit d'exception? Existe-t-il un renseignement « propre » ou politiquement correct? Y a-t-il des Etats forts sans renseignement fort? Y en a-t-il qui croient encore que le renseignement – même civil ou économique – n'est pas une guerre? Paradis des illusions, notre Parlement et nos médias doivent bien être les seuls, avec quelques idéalistes mal réveillés, à se laisser bercer par de telles images d'Epinal. Les Pharaons, les Israélites de la *Bible*, les empereurs byzantins, même les Mongols, qui tous élevèrent cette science au rang

de l'art, doivent en faire des gorges chaudes dans l'au-delà!

Autre évidence aux conséquences plus graves : outre-Sarine, le crétinisme se veut une vertu nationale. Ce sont tous les services de renseignements de la Confédération qui vont pâtir de « l'affaire »; ils en sortiront affaiblis, comme après « l'affaire » des fiches. Comment dès lors assurer cette prospérité collective inscrite en tête de notre Constitution, sans une sonnette d'alarme suffisamment fine pour contrer l'espionnage industriel, pour prévenir nos autorités des menaces de chantage, pour lutter contre le crime organisé et le terrorisme? Comment préparer l'ave-

nir et faire les bons investissements sans moyens d'analyser les soubresauts du monde et développer une vision stratégique?

Les informations se trouvent aussi sur Internet, mais la réflexion est une procédure interne. Nous autres Suisses, nous avons droit à un service de renseignements, de contre-renseignements et de déception digne de ce nom, que ce soit sous la forme d'un service unique et interdépartemental, ou d'un service coordonné. Nous devons exiger de nos autorités qu'elles en limitent le contrôle à l'essentiel. Nous devons exiger de nos autorités qu'elles siègent avec un huitième « sage » qui

les tienne au courant de la situation et prenne leurs ordres.

En retournant dans le monde de l'escroquerie, l'« affaire Dino B. » est close. Pourtant dans ce pays, où l'on est plus avare d'excuses que de coups, nous ne devons pas oublier les Regli, Geinoz, Schreier, Stoll et tous ceux qui, discrets, ont souffert dans l'ombre. Calomniés plus rapidement qu'ils n'ont été réhabilités, ils méritent toute notre sympathie: il n'est pas facile de faire du renseignement dans un Etat qui en ignore le sens, et qui n'a pour toute stratégie qu'une politique désordonnée et confuse.

Ras

TO KNOW – HOW.

THE BENEFITS OF TECHNOLOGY

SULZER